

REPUBLIQUE FRANCAISE

Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : 29
Nombre d'absents : 8
Nombre de présents : 23
Nombre vote : 23

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt et un, le sept décembre à vingt heures trente, les Membres du Comité de pôle, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 01/12/2021 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : Philippe DANIEL, président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Didier BOURDON, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Bruno DUJARDIN, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Jacques LAVOIL, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Pascal PLUMET, Gérard RITZ, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

Excusés : Fabrice BOYER, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Jacques LAMBLIN, Thierry MERCIER, Catherine PAILLARD, Christian GEX, Jonathan KURKIENCY, Olivier MARTET

Voix consultatives : Sophie LEHE était excusée et Claude RICHARD était présent.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe COLIN

Délibération 2021 066

Finances : Décisions modificatives n°1 du budget transport

Des ajustements au budget Transport sont nécessaires suite au travail de rapprochement sur les immobilisations qui a été fait avec le Trésor Public. Il convient d'affecter 8111.56 euros à l'article 6811 « Dotations aux amortissements » (en fonctionnement) et à l'article 28145 « immobilisations corporelles » (en investissement). Les crédits nécessaires seront pris sur le chapitre 23 en fonctionnement et sur le chapitre 21 en investissement.

Aussi il est nécessaire de modifier les crédits inscrits au budget comme suit :

Fonctionnement dépenses

Chapitre	Article	Nature	Montant
042 (ordre)	6811	Dotation aux amortissements	+ 8 111.56 €
023 (réelle)	023	Virement à la section investissement	- 8 111.56 €

Investissement recettes

Chapitre	Article	Nature	Montant
040 (ordre)	28145	Immo corporelles – const. Sur sol d'autrui	+ 8 111.56 €
021 (réelle)	021	Virement de la section fonctionnement	- 8 111.56 €

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOpte** la Décision Modificative n°1 du budget transport 2021 selon les écritures comptables décrites

Fait en séance les jour, mois et an que dessus et ont, les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,
Affiché le 13 décembre 2021
Philippe DANIEL, président.

